



Saint-Étienne-Le-Molard
Bulletin municipal
2022

Site internet : www.saint-etienne-le-molard.fr



Saint Etienne le Molard est bordée au sud par le Lignon, célèbre dans la littérature française car il tient un rôle prépondérant dans le roman de l'Astrée écrit au XVIIème siècle. Le Lignon est le lieu de rendez-vous pour les habitants du village entre autres pour la fête de la friture qui est organisée chaque année au niveau du pont de fonte. La partie arrondie qui forme le cartouche du logo peut symboliser les arches du pont de fonte et "le molard", petite butte au cœur de la plaine du Forez qui donne le nom à notre village. On retrouve au milieu du cartouche une évocation du château de la Bâtie d'Urfé représenté par sa tour et un if des jardins ; la couleur verte est également le symbole du milieu rural. La Bâtie d'Urfé est un monument majeur dans l'histoire de l'architecture et n'est pas souvent associée à notre territoire communal. Nous espérons que ce logo le permettra.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

30 place de la Mairie
42130 Saint-Etienne-le-Molard

Tél. 04 77 97 57 05
e-mail : mairie.lemolard@wanadoo.fr
Site internet : www.saint-etienne-le-molard.fr

Lundi : 14h00 / 17h00
Mardi : 9h00 / 12h00 (Urbanisme, état civil)
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 (Urbanisme, état civil)
Vendredi : 9h00 / 12h00
Premier samedi du mois : 10h30 / 12h00
(Permanence élus)

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, par leurs articles, leurs photos ou tous autres supports.

Les cartes professionnelles insérées dans ce bulletin sont publiées à titre gratuit.
N'hésitez pas à nous faire passer votre carte de visite pour l'an prochain.



Édito

Michelle JOURJON

L'ensemble du Conseil Municipal et nos Agents Municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2023. Nos meilleurs vœux de santé, bonheur et de prospérité vous accompagnent ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères.

Nous avons une pensée particulière envers nos concitoyens les plus fragilisés et leur souhaitons une année plus sereine.

L'année 2022 a laissé la possibilité de reprendre une vie plus normale. Notre école continue son cours avec le respect des consignes sanitaires. Nous remercions l'Équipe Enseignante et nos agents pour leur implication auprès des 89 élèves. Les repas ont été servis dans la cantine, ce qui permet à nos enfants d'avoir un temps de jeux avant ou après le déjeuner.

Nous remercions nos agents communaux pour leur travail tout au long de l'année.

Nos associations et leurs bénévoles apportent vie dans le village. Nous les remercions pour leur dynamisme et les activités projetées pour la nouvelle année. Vous les retrouverez dans chacun de leur article préparé par leurs soins. Merci à l'équipe de la bibliothèque présente pour nous guider dans le choix de livres, mais-aussi de jeux ou des ateliers grâce au réseau culturel Copernic. La carte d'adhésion est gratuite pour les personnes résidant sur le territoire de Loire Forez agglomération.

Nous souhaitons à tous nos commerçants, producteurs, agriculteurs, artisans et sociétés d'activités multiples, prospérité dans leur entreprise.

L'équipe municipale poursuit ses projets définis pour le mandat avec les difficultés liées aux augmentations de matières premières, d'énergie entre autres.

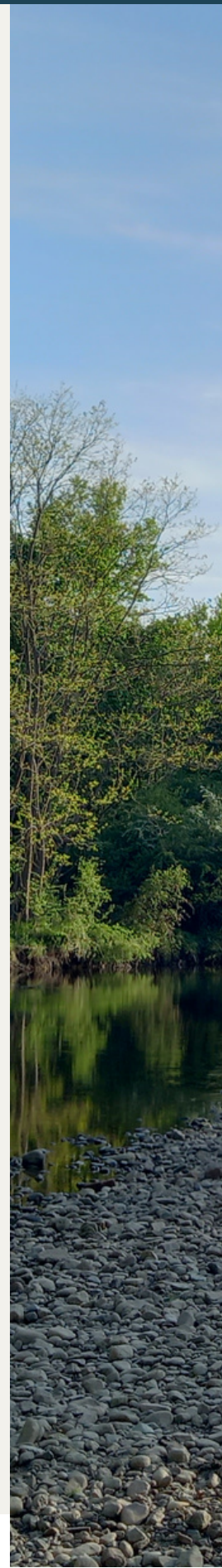
Parmi les investissements, la mise aux normes des vestiaires du foot a commencé début octobre 2022 avec une prévision de fin de travaux en août 2023. En effet après l'homologation du terrain qui permettra d'accueillir des équipes pour des matchs de compétition, il est impératif de réhabiliter le bâtiment.

L'équipe municipale continue son action sur les travaux d'économie d'énergie du patrimoine de notre collectivité. Certains bâtiments tels la salle de sport, le mille club sont des sources de consommation énergivores. L'actualité nous oblige à avoir encore plus de rigueur notamment en termes d'économie de l'éclairage public. Néanmoins nous avons souhaité pour la période fin 2022/début 2023 apporter une touche festive en installant quelques décorations lumineuses.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée du « Contre la montre » du Critérium du Dauphiné au mois de juin. C'était une belle journée pour ce parcours de Montbrison à Saint-Etienne-le-Molard au Château de la Bâtie d'Urfé. Une préparation et une organisation rigoureuses ont été nécessaires. Cette manifestation s'est parfaitement déroulée grâce à l'implication et l'aide de nombreuses personnes bénévoles du village, la solidarité de plusieurs communes pour le prêt de barrières. Merci à tous. Nous n'oublions pas l'assistance et le soutien des forces de l'ordre, du SDIS, du Département Loire, de la ville de Montbrison, de Loire Forez agglomération et de Amaury Sport Organisation, société organisatrice d'événements sportifs français (Tour de France, Paris-Roubaix, Paris-Nice...).

BONNE ANNEE à tous.

Michelle Jourjon



Édito des Conseillers Départementaux

Pierre-Jean ROCHETTE, Chantal BROSSE

Alors que nous commençons à endiguer la pandémie de Covid-19, une guerre impensable a ressurgi sur le territoire européen. Après la crise sanitaire, une crise économique se profile. L'envolée des prix des énergies et de la plupart des matières premières, le taux d'inflation élevé, grèvent durement le pouvoir d'achat.

Pour autant, nous ne devons pas laisser la morosité s'installer. Depuis le printemps, notre vie sociale s'est peu à peu normalisée, favorisant les échanges et l'émergence des projets.

Dans ce contexte, le Département poursuit une politique volontariste afin d'accompagner nombre d'actions visant à améliorer votre quotidien. Au-delà de la part significative du budget consacrée aux affaires sociales, nous souhaitons rester le premier partenaire financier des communes en soutenant les projets qui contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie. 84 % des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour. Au niveau du canton, ce sont 3 661 300 € de subventions qui ont été attribués en 2022 aux collectivités (communes du canton, Loire-Foréz, Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de Communes des Pays d'Urfé).



Loire
LE DÉPARTEMENT



Concernant Saint Etienne-le-Molard, des travaux de réfection des chemins ruraux ont été subventionnés et une subvention de plus de 500 000 € a été attribuée à Loire-Foréz Agglomération pour la réfection des voiries communales du canton se trouvant sur son territoire.

Côté voirie départementale, des travaux ont été effectués sur la RD 94 pour 160 000 €.

Interlocuteur privilégié du monde agricole, nous avons aussi souhaité accompagner nos agriculteurs afin qu'ils puissent faire face au changement climatique, une réalité prégnante cette année. De nombreux projets d'économie d'eau et d'hydraulique agricole sont soutenus. Préserver à la fois l'agriculture et l'environnement représente un enjeu d'aujourd'hui pour demain.

Le milieu associatif, si important pour créer du lien social et animer nos communes, n'est pas oublié. Les Amis des Spectacles en Loire ont bénéficié d'une aide pour l'organisation d'un concert.

Vous le constatez, le Département se mobilise pour répondre au plus près à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre inlassablement les intérêts du canton.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons le meilleur pour cette année 2023.

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette
Conseillers départementaux
du canton de Boën-sur-Lignon

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une newsletter pour suivre l'actu économique de Loire Forez

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier. C'est aussi l'occasion de découvrir des initiatives et des entreprises dynamiques et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.

Plus d'information : www.loireforez.fr

Flashez ce code pour vous inscrire



Équipements touristiques, culturels et de loisirs :

- 2 piscines à Montbrison et à St-Just-St-Rambert.
- 1 office de tourisme et ses bureaux d'accueil et d'information touristique, 1 service de visites avec le Pays d'Art et d'Histoire du Forez.
- 1 station au col de la Loge, domaine nordique et site d'activités de pleine nature tels que l'Aventure du Rail, la via ferrata...
- La Maison des Grenadières à Cervières, consacrée au savoir-faire des brodeuses au fil d'or.
- 1 cinéma à Saint-Bonnet-le-Château.



Services publics de proximité :

- 5 déchèteries fixes et 2 déchèteries mobiles
- Transport urbain (navettes) et interurbain (cars), aires de covoiturage.
- 3 France Services pour vos démarches administratives, à Boën sur Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, et leur espace public numérique en accès libre.
- Copernic, le réseau qui vous met en mouvement ! 3 médiathèques, 3 ludothèques, 2 ludobus et 1 ludomobile Loire Forez, 56 bibliothèques communales en accès libre (ressources & animations). Une carte gratuite et unique pour emprunter documents, jeux et jouets.
- 6 relais petite enfance et 1 relais itinérant pour accueillir, informer, accompagner les familles et les professionnels de la petite enfance ; mais aussi pour offrir un espace de jeux et d'animations pour les enfants.
- 3 accueils de loisirs pour les enfants, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Luriecq / St-Jean-Soleymieux/Usson-en-Forez.



LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17 boulevard de la Préfecture
CS 30211

42605 Montbrison Cedex

Tel : 04 26 54 70 00

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi : de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30

Budget 2022

de la commune



Section de fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	237 880,00 €
Charges de personnel	228 230,00 €
Dépenses imprévues	39 713,25 €
Virement à section investis.	46 647,59 €
Autres charges courantes	52 400,00 €
Opérations d'ordre	20 720,84 €
Charges exceptionnelles	30 400,00 €
Charges financières et except. (Remb. intérêts emprunts)	11 000,00 €
Dot. aux amortissements	3 300 €
TOTAL	670 291,68 €

RECETTES

Résultat d'exploitation reporté	269 013,89 €
Atténuation de charges	3 000,00 €
Opérations d'ordre	36 192,84 €
Produits des services	26 200,00 €
Impôts et taxes	213 284,95 €
Dotations et participations	93 600,00 €
Autres produits de gestion	29 000,00 €
TOTAL	670 291,68 €

Section d'investissement

DEPENSES

Solde d'exécution reporté	14 399,13 €
Remboursement d'emprunts	30 800,00 €
Dépenses non individualisées	33 459,29 €
Opérations d'ordre	36 192,84 €
Immobilisations corporelles	362 543,17 €
Immobilisations incorporelles	26 000,00 €
TOTAL	503 394,43 €

RECETTES

Subvention investissement	27 399,00 €
Recettes financières	234 746,30 €
Recettes non individualisées	10 454,75 €
Opérations d'ordre	36 192,84 €
Solde d'exécution section Invest.	60 916,54 €
Subventions	133 685,00 €
TOTAL	503 394,43 €

Tarifs communaux



LOCATION DE SALLES

Michel Dury

Habitants commune	360€
Extérieurs à la commune	525€
Forfait associations du village	80€
Forfait charges 1/04 - 31/10	35€
Forfait charges 1/11 - 31/03	65€

Mille Club

Habitants commune	270€
Extérieurs à la commune	435€
Forfait associations du village	60€
Forfait charges 1/04 - 31/10	25€
Forfait charges 1/11 - 31/03	50€

Salle de la Mairie

Habitants commune	200€
Extérieurs à la commune	270€
Forfait associations du village	38€
Forfait charges 1/04 - 31/10	20€
Forfait charges 1/11 - 31/03	40€

Forfait 2 salles

(Michel Dury + Mille Club)

Habitants commune	550€
Extérieurs à la commune	850€
Forfait charges 1/04 - 31/10	60€
Forfait charges 1/11 - 31/03	115€



CIMETIERE

Concessions

15 ans	75€/m2
30 ans	110€/m2
50 ans	220€/m2

Columbarium

15 ans	575€
30 ans	750€

Cavernes

15 ans	430€
30 ans	610€

Voirie, eau et assainissement

Travaux de renouvellement d'eau potable route de la Chanal :

Loire Forez Agglomération investit à Saint Etienne le Molard pour améliorer le cadre de vie des habitants. La commune souhaitant refaire la voirie de la route de la Chanal il était, au préalable, important de s'assurer de l'état des canalisations qui se cachent sous la chaussée. Ces travaux de coordination entre les services voirie, assainissement et eau potable de l'agglo sont très importants en amont d'un chantier de voirie. Une inspection des réseaux d'assainissement et d'eau potable était nécessaire et suite à ce contrôle, il a été préconisé de renouveler la canalisation d'eau potable. Cette canalisation vieillissante datait des années 1960 et passait en partie dans des parcelles privées. La totalité de la canalisation d'eau potable de la route de la Chanal ainsi que celles des impasses des Cèdres, des Mésanges, de la Source et du Haut Village sont remplacées soit environ 1.2km avec le dévoiement de cette canalisation en domaine public et la reprise de 55 branchements associés. Ces travaux sont menés par la SADE pour la partie publique et par la SAUR pour la partie privée. Le coût global de ce chantier, financé par Loire Forez Agglomération est de 343 815€. Les travaux de voirie seront réalisés dans le premier semestre 2023.



De petits gestes pour préserver ensemble la qualité de nos rivières.

A Loire Forez agglomération, nous assurons les missions de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, de l'usager jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration et des 2000 km de réseaux dont elle a la gestion, et veille à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Bien que couramment appelés « tout à l'égoût », les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel.

Il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs poubelle...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !



Evolution des consignes de tri :

100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

Depuis le 1er janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés.

Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !



Séance d'information sur le compostage le 25 mai 2023 à 18h salle du Mille Club.

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place.

Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

Notez bien : le tri du verre, comme partout, est à effectuer dans les points d'apports volontaires de votre commune.

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de localiser les déchèteries (fixes ou mobiles) et les points d'apport volontaire (verre, tri sélectif ou ordures ménagères) à proximité de chez vous. Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique « déchets ».

Plus d'information N° vert : 0 800 881 024 / www.loireforez.fr rubrique « déchets ».

Au 1^{er} janvier 2023

100%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE
TRIENT



Cimetière



Une démarche environnementale

Depuis cette année nous mettons en place un tri strict des déchets au cimetière. Des poubelles spécifiques pour les déchets verts biodégradables et compostables sont à votre disposition, une poubelle pour les déchets plastiques ou non biodégradables et une étagère pour les pots de fleurs. Cette démarche de tri ne fonctionne malheureusement pas et nos agents techniques sont obligés de trier systématiquement les containers.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que notre cimetière soit respectueux de l'environnement. Les déchets compostables peuvent être valorisés, la filière de recyclage des pots plastiques fonctionne bien également. Merci d'adopter les bons gestes.



Durant cette année 2022, la fourrière de Saint Etienne le Molard « Domaine des Mûriers » a accueilli 9 animaux qui étaient en divagation sur la commune. Néanmoins 1 seul n'a pas retrouvé le chemin de son domicile ... Il a été confié à une association de protection animale. Il est primordial d'identifier son animal et de tenir à jour ces informations afin de pouvoir retrouver son compagnon le plus rapidement possible.

Fourrière animale

Pour rappel, l'identification est obligatoire pour les chiens et les chats, sous peine d'une amende de 750€. Nous tenons également à notifier que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs compagnons sur les lieux publics afin de les garder propres.

L'ensemble de l'équipe du Domaine des Mûriers vous souhaite ses meilleurs vœux et une bonne année 2023.



Cheminement GR89 - GR765

Réaménagement du cheminement entre la Bâtie d'Urfé et Montverdun et canalisation des promeneurs. Loire Forez agglomération est propriétaire d'un site en bord de Lignon à proximité de la Bâtie d'Urfé. Ce site dénommé « le Grand Pré » est fréquenté par le public, comme espace de promenade en bord de Lignon et passage des chemins de Compostelle (GR765) et de Montaigne (GR89). Ce site d'une quinzaine d'hectares est notamment dédié à la mise en valeur du Lignon, personnage à part entière du roman l'Astrée, d'Honoré d'Urfé, avec différentes bornes et pupitres d'interprétation sur un cheminement dédié. Les parcelles propriété de Loire Forez agglomération font l'objet d'une charte Natura 2000 et d'une convention Havre de paix pour la loutre. Une partie de la propriété était fortement impactée par la présence de robiniers faux-acacia, ainsi que de la renouée du Japon.

La berge située au droit de la plantation de robiniers était marquée par une érosion sévère qui s'aggravait régulièrement et pouvait à terme impacter fortement les installations réalisées dans le cadre du chemin de Compostelle, du chemin de Montaigne et des chemins d'Astrée. Les travaux d'enrochement de la berge au niveau de la passerelle ont été réalisés l'an dernier et après deux crues décennales subies sur site en 2021, le chemin a été fortement dégradé. Loire Forez agglomération a souhaité réajuster et sécuriser le cheminement des sentiers afin de limiter la pression des promeneurs sur des habitats d'intérêt communautaire et des espèces patrimoniales. Un passage en pas japonais a été créé et un renforcement de l'enrochement existant pour faire face aux crues du Lignon, tout en gardant un point de délestage en cas de crue.



Capteur CO2 à l'école

En début d'année notre assurance Groupama, nous a offert pour l'école un capteur CO2. Le capteur de CO2 est un dispositif électronique qui assure la mesure de la concentration en dioxyde de carbone de l'air que nous respirons dans une pièce. C'est un détecteur d'air impur qui permet de savoir, quand il est impératif d'aérer des espaces clos. Il indique pendant combien de temps, il est nécessaire d'aérer une pièce.



ECOLE

74, RUE DE L'ECOLE

TEL 04 77 97 59 50

Après deux années scolaires fortement impactées par l'épidémie de Covid-19, des sorties et manifestations scolaires ont à nouveau pu être organisées au cours de l'année scolaire 2021/2022, malgré une situation sanitaire encore critique.

Les projets conduits par chacune des classes, dans une dynamique de cycle, sont venus enrichir les enseignements. Les sorties scolaires organisées ont permis d'alimenter et d'enrichir la construction des apprentissages dans le cadre du projet d'école visant notamment à optimiser l'accès des élèves à une culture humaniste partagée.

En élémentaire, toutes les classes (CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2) ont cette année été impliquées dans le dispositif «école et cinéma» mis en place au niveau national par le ministère de la culture et le ministère de l'éducation nationale et destiné à initier les élèves à une véritable culture cinématographique fondée sur la découverte de trois œuvres de qualité (une par trimestre). Cette année, «Kérity, la maison des contes» de Dominique Monféry et «Princess Bride» de Rob Reiner ont été projetés au cinéma de Boen aux élèves des deux classes de cycle 2 (CP/CE1 et CE1/CE2), «Chantons sous la pluie» de Stanley Donen et Gene Kelly et «Ma vie de courgette» de Claude Barras aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) respectivement en novembre et avril. Un film a également été projeté en commun, aux trois classes, en février : «La vallée des loups» de Jean-Michel Bertrand. Les trois classes ont par ailleurs visité, fin mars, le Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon. Une visite guidée et un parcours dans les ateliers de fabrication ont permis de cerner les différentes étapes et techniques traditionnelles utilisées pour la fabrication d'un chapeau à partir du poil de lapin et de faire le lien avec l'histoire industrielle de la France pour les CM et les métiers d'autrefois pour les CE. Les trois classes se sont ensuite rendues, fin mai, à Vulcania, dans le Puy-de-Dôme, dans le cadre des apprentissages conduits en sciences, et ont participé, à l'occasion de cette journée riche en activités, à un atelier destiné à mieux appréhender le fonctionnement d'un volcan au travers d'expériences adaptées à l'âge de chacun. En juin, enfin, les trois mêmes classes ont profité au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne d'une visite intitulée «Touche avec les yeux». Il s'agissait d'éduquer le regard en amenant les enfants à observer les œuvres et à échanger autour de différents thèmes (la lumière, la couleur, les formes, le mouvement, le geste...) avant d'éduquer le geste par une activité manipulative en lien.

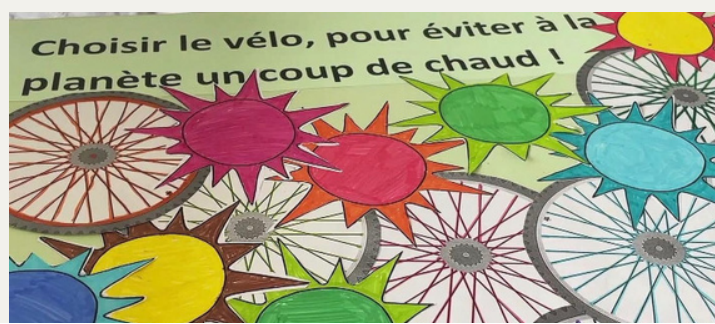


De son côté, la classe de CM1/CM2 a par ailleurs bénéficié début mai d'une visite de la Bâtie d'Urfé s'inscrivant dans le cadre du programme d'Histoire et d'histoire des arts et offrant une mise en perspective de l'architecture Renaissance comparée à celle du Moyen-Âge. Quant à la classe de CE1/CE2, plusieurs actions ont été conduites : le permis piéton, la visite du centre d'enfouissement de Roche-la-Molière, une action de prévention santé avec un groupe d'élèves infirmiers et un module cyclisme donnant lieu à des sorties de proximité dédiées.

En maternelle, les deux classes (PS/MS et MS/GS) ont passé une journée en avril à La ferme des délices de Saint-Cyr-les-Vignes et ont pu participer à deux ateliers, l'un sur le cycle de vie des vaches laitières et l'autre sur la fabrication des glaces et leurs saveurs. En juin, elles se sont rendues au Jardin des plantes à couleurs à Essertines-en-Donzy. Au programme : une promenade ludique commentée sur le thème «Arcimboldo à la découverte des encres végétales», une exposition intitulée «Le jardin forêt et ses animaux» mêlant sculpture, peinture, photographie et landart, un atelier de dessin avec des encres végétales et un spectacle conté.

Un grand merci au Sou des écoles qui, grâce au dévouement et à l'investissement de ses membres, a continué, cette année, à financer les sorties et manifestations scolaires organisées dans le cadre des projets définis par les enseignants de l'école, et ce, en garantissant une gratuité totale pour les familles.

L'année 2021/2022 a enfin été marquée par le retour de la fête de l'école, à nouveau en soirée et pour la première fois à la salle des fêtes du village.



Remise des brevets de préparation militaire à la marine



Le samedi 14 mai dans le cadre magnifique de la cour d'honneur du château de la Bâtie d'Urfé a eu lieu la remise des brevets de préparation militaire de la Marine Nationale. Ce brevet s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans qui souhaitent découvrir la Marine en vue de s'engager ou non.



Des bénévoles au secours d'une croix



Un groupe d'amis lors d'une balade a trouvé une croix cassée au pied de son socle, détérioré lui aussi.

Un appel a été lancé à des bénévoles qui ont procédé à sa remise en état.

Henri MICHON et Michel TAITE récupèrent les morceaux cassés.

André PACALET procède à la soudure et au renfort, Jean Yves PORTE au sablage et à la sous couche, Mariette MICHON à la peinture et aux finitions, Michel GIRAUDIAS avec sa pelleteuse redresse et stabilise le socle.

Enfin... au printemps, avec l'aide de Serge LATOUR la croix réintègre son support !

Vous pouvez admirer à VILLEDIEU à l'intersection de la RD 1089 et du « chemin des martres » ce bel élément de notre patrimoine !

Comptoir de Campagne



Voici maintenant un peu plus d'un an que nous avons ouvert. Nous remercions tous nos clients qui nous ont fait confiance et qui nous soutiennent. Nous remercions également les élus et habitants des villages limitrophes, qui ont compris l'utilité d'un tel commerce et qui ont joué la proximité et le local. Nous invitons les nombreuses personnes qui ne nous connaissent pas encore à venir nous rencontrer, découvrir nos produits et échanger sur leurs besoins.

Pour 2023, nous allons développer deux activités :

- plus de restauration sur place ou à emporter qui fonctionne de mieux en mieux avec sans doute une nocturne pour proposer des pizzas ou de la Rôtisserie
- La deuxième, qui a eu un très beau démarrage, concerne les produits de bien-être, soin du visage, soin des cheveux, parfum et coaching.

Nous souhaitons à tous et à toutes une très belle année 2023, santé et bonheur.

A très bientôt.

Fabienne et Eric

Le Sens des Regards

Cela fait maintenant 2 ans que l'institut est ouvert, cela fait 2 ans que je m'épanouie à travers mon métier. Cette année 2022 a été marquée d'une part par l'arrivée d'Inès qui travaille maintenant avec moi mais aussi par l'arrivée de nouveaux produits comme Toofruit (marque naturelle bio et française dédiée aux enfants de 3 à 12 ans).

L'année 2023 sera rythmée par de nouveaux projets (nouvel appareil alliant la technologie pour proposer des soins profonds du visage) et prestations (soins visage enfant Toofruit, nouveau protocole soin pour le visage). Des animations seront prévues pour vous faire découvrir tout cela.

Nous avons hâte de pouvoir vous proposer tous nos projets pour mieux vous satisfaire et mieux vous chouchouter.

A très vite Inès et Laetitia



Ornella Coiffure

C'est avec plaisir que je vous annonce notre bon travail encore cette année. Je n'aurais jamais pensé à une telle réussite et je vous en remercie beaucoup. Deux années qui m'ont permis de faire la connaissance de Théo, un très bon élément qui fait partie intégrante de cette réussite et que je compte bien garder après son apprentissage fin juin. Nous allons certainement aussi intégrer Tiphaine pour son apprentissage en CAP. L'équipe va s'agrandir. Ce qui va nous permettre peut-être d'élargir encore les horaires avec moins de fermetures.

Nous allons bien entendu continuer à nous former, à vous proposer de nouveaux services avec de bons produits que nous propose Eleven Australia. Tout ceci dans une bonne ambiance comme d'habitude.

Merci.

Ornella.





Béatrice BRIGNONE
78 Impasse des Pinsons
42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD
06.23.59.17.33
Instagram : b.serenity_42

Serenity
Massage Bien-Être



CHAUFFE BOIS

La chaleur près de chez vous

Vente toutes essences de bois
Résineux - Bois blancs - Bois durs

Livraison assurée

Coupe sur demande :
50-40-30-20cm

Julieu - 42130 ST ETIENNE LE MOLARD
04 77 97 45 43

EDUCATION- PERFECTIONNEMENT

Pour l'éducation de votre compagnon,
adressez vous à un professionnel.



Stéphane Davim
815 Route des Mûriers
42130 ST-ETIENNE LE MOLARD

Port: 06 60 15 96 23
Tel: 04 77 97 47 52

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

by MC Créa



by MC Créa
Création de bijoux fantaisie

0670730797



Brakfood

La Qualité est notre Priorité

Ardahan KELES

Grossiste alimentaire pour
la restauration rapide

06.10.58.63.92
brakfood@outlook.fr
brak.food



Nelly Crémaux
Conseillère mode

149 route des Fangerons
42130 Saint-Etienne-Le-Molard
06-29-58-63-82
Facebook : Nelly miss captain
nellycremaux@yahoo.fr
www.captaintortue.com



SARL TRANSPORTS DECOMBE
239 Impasse des Bardillons
42130 Saint-Etienne-le-Molard
tél : 06 49 87 38 27



42130 St-Étienne-Le-Molard
06 15 04 78 43
scsmultiservices42@gmail.com
www.scs-multi-services.com

Renovation et Pose
de meubles de cuisine




ÉLECTRICITÉ
RESEAU INFORMATIQUE
CHAUFFAGE, CLIMATISATION
DEPANNAGE

SAS JÉRÔME CAMPOY ÉLECTRICITÉ

06 69 22 42 42
667 route de Chambet
42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD




LA FERME DU TRAVALON

Pains bio pur levain
Viennoiserie et pâtisserie boulangère
Oeufs bio de la ferme

06 30 52 25 83
lafermedutravalon@gmail.com

71 Impasse des Travallons
42130 Saint Etienne le Molard



Siret : 893401521 00016




Fabienne & Eric BOUCHERON
COMPTOIR de CAMPAGNE
Saint-Etienne-le-Molard

Bar • Restaurant • Epicerie • Multi-services

comptoirsaintetiennelemolard@gmail.com
04.27.26.01.27 - 07.69.71.15.59
Comptoir Saint-Etienne le Molard

DOMAINE DES MÛRIERS

PENSION- EDUCATION-FOURRIERE
CHIENS-CHATS
CROQUETTES 100% FRANÇAISES



Stéphane Davim
815 Route des Mûriers
42130 ST-ETIENNE LE MOLARD
PORT:06 60 15 96 23
TEL:04 77 97 47 52
RCS MONTBRISON 493 211 247 00017



BUREAU D'ETUDES
BRUYERE
GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE
COPROPRIÉTÉ - GÉORÉFÉRENCIEMENT DE RÉSEAU
MAÎTRE D'OEUVRE - AMD - BET
EN AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURE

Bureau d'Études BRUYERE

Siège social: 2 Impasse Malvoisin, 42600 MONTBRISON
Bureau: 680 route de Chartre, 42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD
Tél.: 04 77 58 96 67 — Méil.: contact@be-bruyere.com
Internet: www.be-bruyere.com



LES OPTICIENS
à DOMICILE
BY JÉRÔME MARCAUX



Damien BARRE
Opticien

Mobile : 06 10 01 43 59
damien.barre@jmod.fr
lesopticiensadomicile.fr

le Sens des Regards

ESTHÉTIQUE

06 46 11 90 68
lesensdesregards@yahoo.com
46 route de la Bâtie d'Urfé
42130 Saint-Etienne-le-Molard



EARL DU FOREZ
411 Route de la Chanal
42130 Saint Etienne le Molard
Nicolas Tel : 06 80 13 02 11
Denis Tel : 06 87 52 60 53
DURRIS Denis et Nicolas
Email : liddlachanal@wanadoo.fr

— EARL DU FOREZ —
ELEVAGE
CHAROLAIS

Chambre d'hôtes

Renée et Bernard Dejob

570 route de la Bâtie d'Urfé
Le couëra
42130 Saint-Etienne le Molard
(à 200m du Château de la Bâtie d'Urfé)
04 77 97 41 34
06 82 59 73 68
bernard.dejob@wanadoo.fr

09 87 36 03 24

46 route de la Bâtie d'Urfé
42130 Saint-Etienne-le-Molard

Mardi : 9h-12h 14h-18h30
Mercredi : 9h-12h 14h-18h30
Jeudi : 9h-12h 14h-21h
Vendredi : 9h-18h30
Samedi : 8h30-15h

Suivez-moi sur
Instagram & Facebook
@OrnellaCoiffure

ORNELLA

COIFFURE MIXTE - BARBER

NOEL DE NOS AGENTS

Le 6 décembre nous avons eu le plaisir de réunir l'ensemble de nos agents autour d'un petit buffet.

Ce temps de convivialité n'avait pas pu avoir lieu depuis 2019 en raison des mesures sanitaires.

Ce fut l'occasion de les remercier pour le travail qu'ils exercent avec une vraie notion de service.

Tous étaient présents :

Nos deux agents techniques :

- Grégory Passelègue
- Jérôme Davim

Nos deux secrétaires :

- Isabelle Sirieix
- Christelle Guinet

Nos deux ATSEM :

- Brigitte Latour
- Mélissa Brunet

Notre cantinière :

- Danielle Latour

Notre agent d'entretien :

- Sylvie Chaurreau





Critérium du Dauphiné



Les préparatifs avec une équipe de bénévoles, nos agents, les élus, les services du Département et d'autres communes. **MERCI**



L'installation de l'arrivée



La salle de presse

Le départ de Montbrison



Des spectateurs tout le long du parcours







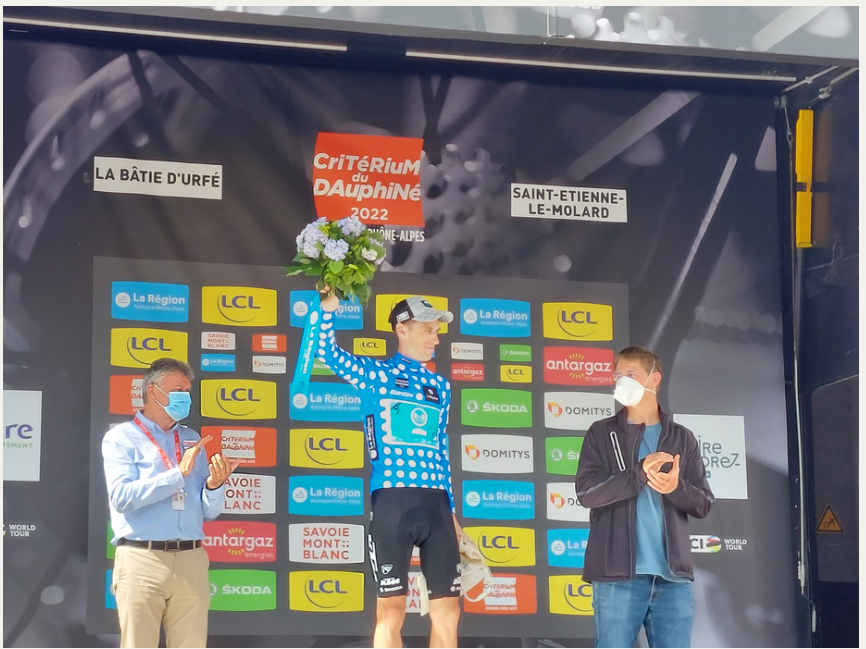
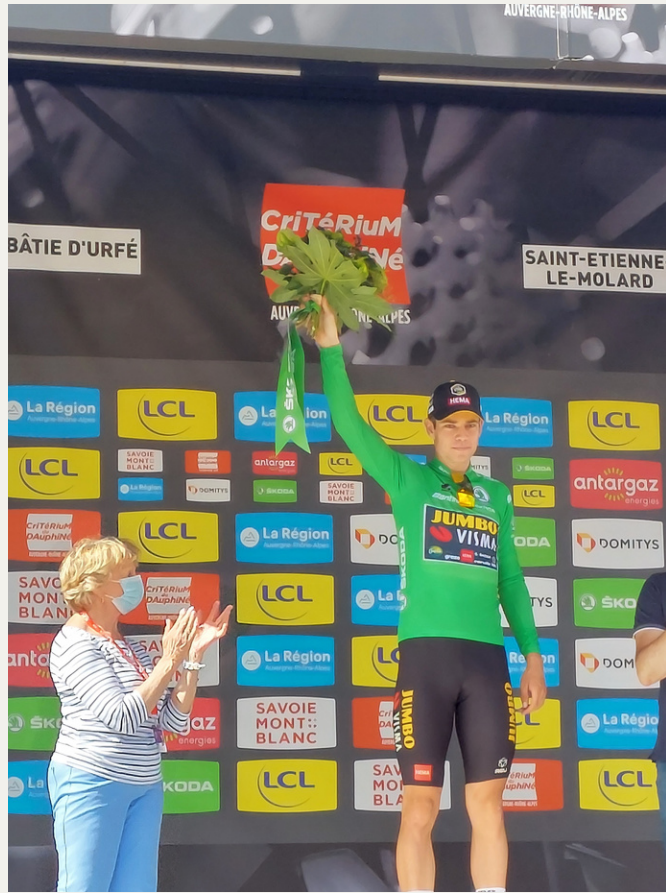
Des décorations faites par l'école et des bénévoles

merci!



La course





ARRIVÉE

L'ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES



À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU OCCUPANT

- Si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- Ou si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT DICT (Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) sur www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr

À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



À RESPECTER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

LES MESURES À PRENDRE EN CAS D'ACCIDENT

- 1 Interdisez tout accès à la zone d'accident.
- 2 Ne touchez pas aux personnes accidentées quand elles sont encore en contact avec la ligne (ou l'ouvrage) électrique pour éviter d'être vous-même électrisé.
- 3 Alerte en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, par leurs articles, leurs photos ou tous autres supports.

N'oubliez jamais : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol

Tous les textes professionnels insérés dans ce bulletin sont publiés à titre gratuit.

N'hésitez pas à nous faire passer votre carte de visite pour l'an prochain.

Nouvelle espèce exotique envahissante : la jussie

La jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), de la famille des Onagraceae est une plante aquatique, d'origine américaine, introduite en France depuis près d'un siècle afin d'agrémenter les bassins et les aquariums. Son extension très rapide depuis une vingtaine d'années en fait une des espèces aquatiques invasives les plus préoccupantes. Elle possède une croissance remarquable (doublement de la biomasse toutes les 2 à 3 semaines) et se reproduit très efficacement notamment par bouturage. Depuis quelques décennies, elle est devenue un redoutable envahisseur des milieux naturels humides et aquatiques calmes. Sa reproduction par bouturage la rend redoutable : le plus petit brin de plante peut reformer un individu entier et forme des herbiers très denses, inextricables, qui éliminent les autres plantes, servant pourtant d'abri à la faune et alimentant de base des poissons.

Quels sont les effets de la jussie sur les étangs ?

Atténuation de la lumière, réduction de la biodiversité, accélération du comblement des étangs, modification des températures, du pH, et de l'oxygène, risques d'anoxie, stérilisation du milieu...



Le dérèglement de l'écosystème en place peut avoir d'importantes répercussions sur la faune (macro-invertébrés, poissons...). Il est important d'agir rapidement sur les stations existantes afin de limiter leur expansion et leur prolifération sur d'autres étangs.

Cette espèce très présente dans les bras morts du fleuve Loire se développe malheureusement dans les étangs et elle a été identifiée sur notre territoire municipal. Les propriétaires d'étangs sont appelés à la plus grande des vigilances afin de détecter, d'identifier et d'agir au plus vite sur ces foyers. Le Département de la Loire et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire travaillent conjointement pour proposer des solutions pour contrôler ce nouveau fléau. Si vous êtes concerné merci de vous rapprocher de la mairie.



Les Croc'Sentiers



Saint-Etienne-le-Molard compte parmi ses nombreuses associations, un club de marche, sous le nom des CROC'SENTIER'S géré par des bénévoles et regroupant une quarantaine d'adhérents de Saint-Etienne-le-Molard et des communes avoisinantes.

Les marches ont lieu tous les mardis après-midi, avec un départ à 14 heures sur le parking de la Salle des Fêtes, avec covoiturage pour se rendre sur le départ des randonnées.

Les circuits sont proposés avec deux distances : soit 6 à 8 km, soit 10 à 14 km et permettent chaque semaine de découvrir les différents villages du FOREZ, de se retrouver dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Alors si vous aimez la nature, si vous avez besoin d'espace et de respirer de l'air pur, venez rejoindre les "CROC'SENTIER'S".

Contact : Antoine Jourjon, Président
Tél : 06 07 43 30 68.



Sou des Écoles

L'année 2022 a été l'année de la reprise des activités du sou des écoles après 2 années en pause à cause de la situation sanitaire.

La friture a eu lieu les 2 et 3 juillet 2022, nous avons enregistré une fréquentation record sur ces 2 jours. Nous remercions tous les prestataires et bénévoles présents lors de ce week-end.

La soirée dansante aux couleurs de la Belgique a été très appréciée : nous avons enregistré une fréquentation à la hausse par rapport à 2021 avec une participation de 133 adultes et 33 enfants. Le concept de soirée à thème avec repas cuisiné sur place et l'invitation des participants à s'habiller aux couleurs de la Belgique ont été plébiscités.

Les enfants de l'école ont pu profiter de nombreuses sorties scolaires : Le ferme des délices, Vulcania, cinéma et bien d'autres animations et sorties.

Toute l'équipe du bureau remercie Frédéric Vallet dont les enfants ont quitté l'école communale cette année, et qui s'est impliqué dans l'association pendant de nombreuses années. Nous remercions également Brigitte Béal qui arrête son rôle de trésorière mais qui reste membre du bureau ainsi que Mathieu Delorme qui quitte son poste de vice-président.



A ce jour et malgré nos interventions lors des réunions de rentrée des classes, notre effectif au sein de l'association s'amenuise, ce qui met en péril la transmission du savoir et le bon fonctionnement du Sou des écoles. Nous relançons notre appel et espérons voir s'intégrer de nouveaux parents d'élèves dès janvier pour participer au Sou et ainsi permettre à nos enfants de continuer à bénéficier de nombreuses et intéressantes sorties scolaires en toute gratuité.

Le Sou des Ecoles tient également à remercier le Conseil municipal, le personnel communal, l'équipe enseignante, les associations du village et les parents d'élèves pour leur soutien dans les démarches et activités de l'association.

Un remerciement enfin à Messieurs Joandel et Magat pour le prêt de leur terrain, sans qui la Fête de la Friture ne pourrait pas avoir lieu.

Président : Grégoire Moingeon

Vice-Président : David Gérossier

Trésorière : Juliette Bruyère

Vice-Trésorière : Cécile Berger

Secrétaire : Angélique Baugros

Vice-Secrétaire : Marion Collongeon





Comité des Fêtes



Le comité des fêtes vous remercie pour cette belle année et vous informe de la reconduite de tous ces évènements !



La Brocante
1er mai



Lundi de Pâques-
18 avril



La nouveauté : le
Bal du 11 novembre



La fête patronale
5-6-7 août

MJC Céladon

Après 2 années de crise sanitaire le fonctionnement de la MJC était plutôt compliqué, nous avons démarré la saison 2022/2023 avec enthousiasme et les adhérents ont répondu présents, certains cours sont complets. Nous avons réorganisé nos activités afin de pouvoir en proposer des nouvelles. La danse Fitness se déroule sur 2 jours les lundi et mardi soir, le body sculpt est proposé le lundi et un nouveau cours de gym zen a lieu le mardi. N'oublions pas la gym douce le lundi matin, le yoga le jeudi soir, le tennis de table le vendredi et le babyfoot adulte. Merci à Laurence et Nathalie qui tout au long de la saison animent ces cours.

Nouveauté cette année des stages de danse africaine sont proposés au cours de l'année.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles chaque semaine pour nos diverses activités. Si vous souhaitez nous rejoindre pour les activités ou même pour participer à la vie de notre association vous êtes les bienvenus et il n'est jamais trop tard.



Gym douce
Danse fitness

lundi de 08h45 à 09h45
lundi de 19h30 à 20h30 et
mardi de 20h à 21h

Body sculpt
Gym zen
Yoga
Tennis de table

lundi de 20h45 à 21h15
mardi de 18h45 à 19h45
jeudi de 19h45 à 20h45
vendredi 18h30



Présidente : Marie-Charlotte Marcoux
Trésorière : Nadège Decombe
Trésorière adjointe : Christelle Michaud
Secrétaire : Chantal Lyonnet
Secrétaire adjoint : Christian Lyonnet

Contact : mjc.celadon@orange.fr

Bibliothèque



Quelques chiffres :

45 familles abonnées

Une navette tous les 15 jours

Trois permanences par semaine

Mercredi 18h à 19h

Vendredi 16h30 à 17h30

Samedi 10h30 à 11h30

Pendant les vacances scolaires ouverture seulement le samedi

Chantal Lyonnet a décidé en septembre 2022 de quitter l'équipe de la bibliothèque. Nous la remercions pour les moments passés dans notre équipe.

Cette année Elodie Godguin a rejoint notre équipe .

Deux ateliers ont été mis en place : Au printemps, Club de lecture pour enfants , 6 jeunes lectrices nous ont présenté différents livres et ont choisi d'acheter des livres, bd...

En octobre, l'atelier HALLOWEEN a remporté un succès en créant des dessins, peinture à l'eau et jeux de société.

Le réseau Copernic vous permet de réserver des documents dans n'importe quelle bibliothèque et de bénéficier de la livraison dans la bibliothèque de votre choix.

C'est aussi le prêt de jeux auprès de la ludothèque ou LUDOBUS. Vous pouvez emprunter + de 9000 jeux.

Equipe :

Godguin Elodie

Murat Nathalie

Godde Gaelle

Bessenay Sandra

Montabonnel Patricia

Raymond Monique

Breuil Estelle

Besset Mauricette

Contact : patricemurat@free.fr



Équit'Astrée



Le centre équestre associatif propose des cours à poney et à cheval pour des découvertes de l'équitation, des cours loisir ainsi que du perfectionnement équestre et des sorties en compétitions pour ses 130 licenciés.

Le centre organise également des stages pour débutants ou confirmés à partir de 4 ans, pendant les vacances, ouverts également aux non licenciés.

Il est également proposé la pension au pré ou au box pour les poneys et les chevaux.

Le centre équestre forme également les animateurs d'Equitation.

Il est également possible de réserver des poneys tenus en main par un adulte pour faire des promenades dans notre beau Forez.

NOUVEAU

Médiation avec les équidés pour nos aînés en Ehpad, les personnes malades et les personnes en difficultés sociales.





NOS CONCOURS 2023

DIM 9 AVRIL & LUN 10 AVRIL  DRESSAGE Club Circuit Dép. Amateur	DIMANCHE 4 JUIN  CSO
DIMANCHE 16 AVRIL  CSO / HUNTER Circuit Départemental	JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 JUILLET  SUMMER ASTRÉE Camping Animations chaque soir Baignade CSO Spécial CSO Grand Prix Hunter CSO SPECIAL - AMATEUR BONNE AMBIANCE ASSURÉE
SAM 20 MAI & DIM 21 MAI  CSO / HUNTER Camping possible	

Conseil d'administration

Présidente : Elisabeth Treilland
Trésorière : Caroline Bissardon
Secrétaire : Manon Juban

Salariés et stagiaires

Enseignantes : Mélissa Huguet et Auriane Elles
Assistant administratif : Jérémy Cestèle
Apprenti BPJEPS : Camille Lugnier
Apprentie BTS élevage : Ilona Salamone
Apprenties animatrices d'Equitation :
Elodie Dérory, Hélène Vavian, Anaé Buhl

Pour nous joindre :

equitastree42@gmail.com

04 77 97 44 13

06 62 75 59 72

Notre site internet
www.equitastree.com



AS Astrée

L'AS Astrée, regroupement de trois communes (Montverduin, Saint Etienne le Molard et Sainte Agathe la Bouteresse).

Pour cette saison le club compte plus de 150 licenciés (catégories: Baby-Football, U7, U9, U11, U13, Féminines, Critérium, Sénior).

Le club organise son repas réservé à ses licenciés le samedi 11 février à la salle des fêtes de St Etienne le Molard. Nous préparons également notre plus grande manifestation, notre Tournoi des 3 Villages, les 6 et 7 Mai au stade de Montverduin.

Les inscriptions pour la prochaine saison débuteront en juin avec des entraînements découvertes. La première manifestation de la saison 2023/2024 sera le concours de pétanque de St Etienne le Molard lors de la fête patronale, le samedi 5 Août.

L'AS Astrée remercie tous ceux qui soutiennent le club (joueurs, parents U, municipalités, bénévoles), nos chants continueront de résonner sur les stades, Chalalalala AS Astrée!!!

Maud CELLIER
Secrétaire AS Astrée
Contact :
06.17.76.77.96
548879@laurafoot.org

AS Astrée, unis par un Club, guidés par une Passion



Commission Action Sociale

Comme chaque année sauf en 2020, sur invitation de la Commission Action Sociale, les aînés de notre village ont pu se réunir pour un temps festif et convivial le mercredi 23 novembre 2022 à la salle Michel Dury. Tout le matin, les petites mains de la commission se sont affairées pour décorer les tables aux couleurs de l'automne. L'Atelier du Cuisinier qui, à l'ordinaire, émerveille les papilles des écoliers du village, nous avait préparé un repas digne d'un menu de fête en conjuguant produits de saison et produits locaux.

Mireille Giroux, animatrice, a su enflammer la salle et ses 83 convives, par ses chansons, son sketch des vamps en gaga stéphanois et sa sono. Les danseurs ont apprécié de se défouler les jambes et d'inviter ces dames ! Une belle journée qui a permis d'oublier les tracas du quotidien.

Pour nos aînés qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé, un colis confectionné par Fabienne et Eric du «Comptoir de Campagne » a été distribué à domicile pour apporter quelques lumières gustatives avant les fêtes de Noël.

A l'approche des fêtes, et en ces temps de sobriété énergétique, la Commission d'Action Sociale a voulu mettre l'accent sur une décoration du village « artisanale » et « made in St Etienne Le Molard » plutôt que trop de guirlandes électriques illuminant nos rues. Alors, elle a invité petits et grands à 2 ateliers de confection de décorations de Noël qui se sont déroulés 2 samedis de suite.



Chacun est venu avec ses idées, ses branches de sapin, sa peinture, ses palettes, ses boules de Noël, son marteau, son fil de fer...De nouveaux sapins en bois ont ainsi rejoint ceux créés l'an passé, des cadeaux du Père Noël ont été disséminés dans les rues, le grillage de l'école a pris des couleurs de fête... Un grand merci aux lutins de Noël qui ont répondu à notre appel pour égayer notre village :

Benjamin, Lola, Angélique, Jérôme, Claude, Josiane, Aimé, Mauricette, Stéphane, Mariette, Ronan, Manon, Carole, Alice, Bertrand, Jules, Eloïse, Juliette et Annie ! L'année prochaine, nous proposerons des ateliers durant l'automne afin de nous donner le temps de création d'autres figurines et sapins en bois. Si vous avez du matériel de récupération ou des idées à nous proposer, n'hésitez pas à prendre contact par mail à mairie.lemolard@wanadoo.fr

La Commission Action Sociale reste à votre écoute pour toute demande ou alerte sur une situation sociale difficile, vous pouvez vous rendre en mairie, et ceci dans le respect de la confidentialité des échanges.





Cette année marquait le soixantième anniversaire de la fin des combats en Algérie.

La FNACA de Montverdun et de Saint Etienne le Molard a célébré avec simplicité et émotion le soixantième anniversaire de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Une cérémonie était organisée devant le monument aux morts de chaque commune avec la lecture du message du Ministre des Armées par Mesdames Martine Matrat et Michelle Jourjon Maire des communes respectives. La lecture du message de la FNACA a été assurée par le Président Maxime Vernet.

L'Espérance de Saint Georges en Couzan présent pour cette cérémonie a accompagné le dépôt de gerbe pour les 30 000 morts de cette guerre.

Le rapprochement de nos deux sections a tenu toutes ses promesses avec la participation de nombreux habitants des deux villages lors des cérémonies du souvenir.

Un vin d'honneur a été offert par les deux communes, ce fut l'occasion d'un moment sympathique et convivial.

Michel Renner



Les membres de la FNACA de Montverdun et de Saint Etienne le Molard se sont réunis dans une ambiance chaleureuse autour d'un bon repas à Pommiers en Forez. C'était une belle journée sympathique et conviviale.

Illuminations du 8 décembre

A l'initiative des associations du village, un grand nombre de personnes s'est retrouvé sur la place du village le 8 décembre à partir de 18H30. Ce soir-là il y en avait pour tous : les plus jeunes ont pu rencontrer le Père Noël, mettre leur lettre dans sa boîte aux lettres. Marrons chauds, chocolat chaud, soupe, crêpes et hot dog les rassasiaient, quant aux parents ils pouvaient également profiter du vin chaud. Tous ont accordé leur voix à celle du groupe de chanteur, compositeur « Chez Jacqueline Frênche Songue ». Convivialité, bonne humeur, et joie de se retrouver étaient au rendez-vous. Pour clôturer ce beau moment, tous ont pris la direction du stade de foot, les plus jeunes avec un flambeau, pour aller voir le feu d'artifice offert par la municipalité (celui de la fête n'ayant pas eu lieu pour cause de sécheresse). Tout comme en plein été les yeux se sont écarquillés pour ne pas manquer la moindre étincelle. La municipalité remercie les associations pour cette animation commune.



Club de l'âge d'or



Présidente : Gisèle Cottaz
Vice Présidente : Jeanine Défrade
Trésorier : Claude Decitre
Trésorier adjoint : Maurice Masquelier
Secrétaire : Francine Défrade
Secrétaire adjointe : Gisèle Derory

Nous sommes un petit groupe de dix personnes qui nous réunissons tous les jeudis dans la salle sous la mairie pour jouer à la coinche ou à la belote de 14h à 18h 30.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente par téléphone au 06 44 77 73 76.

Illiwap

Suivez l'actualité de votre commune en temps réel avec l'application illiwap. Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1 Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune. Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune. Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**
Téléchargement gratuit et sans engagement

Jean BREUIL



Né en 1930 Jean Breuil a longtemps habité dans la ferme familiale au hameau de Chartre, puis à compter de 1956 au bourg.

Jean a travaillé à la fonderie de Feurs et ensuite au service des eaux. Conseiller municipal sous les mandats de Michel Jacquet et de Claude Tissier et adjoint sous les mandats de Michel Dury, il a œuvré pour le bien être des habitants et l'amélioration du village. Sa passion pour le fleurissement a été récompensée dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ». Il avait une connaissance parfaite du village, des habitants, de ses réseaux, ses voiries et ses parcelles . Apprécié de tous il se voyait souvent surnommé « la mémoire du village ».

Jean nous a quittés le 20 avril à l'âge de 91 ans.

Nous avons une pensée pour tous nos élus disparus qui ont oeuvré ensemble et se sont engagés au service de notre village.



Michel Dury



Jean Breuil



Jean Chossonery



Marie-Louise Gerin

Pluie de médailles sur Saint-Etienne-le-Molard

A Saint-Etienne-le-Molard, la proche commune du canton qu'illustrèrent dans des genres différents, le « Canadian River » et un questeur de l'assemblée nationale, on ne fait pas les choses à moitié. Et même on les groupe.

Aussi, récemment, en même temps qu'on procédait à l'inauguration de l'école au cours d'une cérémonie dont nous avons publié un compte rendu succinct, il a été procédé en grande pompe et devant une nombreuse assistance que ne dérangèrent nullement quelques gouttes de pluie, à la remise officielle de sept médailles, largement méritées par quatre habitants de la commune par leur travail et leur incessant dévouement au service de la collectivité.

LES PERSONNALITÉS

Un tel important et double événement avait fort logiquement déplacé de nombreuses personnalités.

Et M. Michel Dury, le maire, reçut donc dans la cour de l'école, M. Villerey, sous-préfet ; MM. Barale, conseiller général ; Poirieux, sénateur ; Bayard, député ; Lucien Moullier, conseiller général et régional ; le commandant Philibert de la compagnie de Montbrison et le chef Leveque, de Boën ; MM. Robert Duclos, président de la Chambre d'agriculture ; Guillaumont, inspecteur départemental de l'Education nationale ; Murcia, chargé de mission du conseil régional ; Drutel, directeur du Crédit agricole ; Gonnard, percepteur ; Berthéas, de l'Equipement et de nombreux maires ou adjoints de la région : MM. Ginon, Fayolle, Pontet, Barthélemy, Maillard, Pierre Duris, Cheze, Mme Marcellin, M. Masson etc...

M. Michel Dury était, quant à lui, épaulé par ses adjoints MM. Breuil, Chambon et Chossonery et des élus municipaux.

Sept remises de médailles faisaient l'objet de cette manifestation, la médaille d'honneur communale et départementale d'argent pour Mme Marie-Louise Gerin, secrétaire de mairie, MM. Michel Dury et Jean Breuil et de vermeil pour M. Jean Chossonery, et le mérite agricole pour MM. Michel Dury, Breuil et Chossonery. Sept médailles donc, mais quatre poitrines seulement pour les recevoir. Elles y avaient bien légitimement leur place.

MÉDAILLES ET HOMMAGES

C'est M. Antoine Chambon, adjoint qui présenta les médaillés de la médaille d'honneur, alors qu'il revint à M. Robert Duclos de rendre hommage aux médaillés du mérite agricole.

Marie-Louise Gerin, ancienne agricultrice, est secrétaire de la mairie depuis 1967. Elle est « la mémoire vivante de la commune, discrète et consciencieuse ».

Michel Dury, est, pour l'un, un « maire compétent, intègre, dynamique, conseiller municipal en 1965, adjoint en 1977, maire en 83, à la base de nombreuses réalisations communales, vice-président des eaux de la Bombarde, président de l'ADMR, du SIEL, du congélateur collectif et membre de la commission mixte d'aspersion du Mont d'Uzore ». Il est pour Robert Duclos, un conseiller écouté dans sa profession d'inséminateur, apprécié de

tous les agriculteurs de la région, qui a exercé des responsabilités syndicales, pris une part active dans la formation et le recyclage des inséminateurs et fait partie de la première équipe de transplantation embryonnaire de France.

Jean Chossonery, est présenté par M. Chambon comme la continuité au sein du conseil municipal où il a exercé sept mandats soit 40 ans au service des autres, avec « calme et sagesse », adjoint depuis 83, membre de la commission de la voirie, président du club des Anciens, il est aussi correspondant MSA et délégué ORLAC.

Sur le plan agricole, il a pris part, rappelle Robert Duclos, à toutes les batailles du monde paysan d'après guerre. Sérieux, audacieux et fidèle, c'est un agriculteur de pointe au service du syndicalisme agricole.

Jean Breuil est l'homme populaire, présent à chaque appel, dont les services rendus font partie du quotidien de la commune. Cela a commencé en 65 avec, le fleurissement du bourg, a continué avec la gérance de la CUMA. Premier adjoint depuis 1977, il est prêt à répondre jour et nuit pour rendre un service.

Mais outre son action aux débuts de la CUMA, qui a servi d'exemple, il est secrétaire de la Mutuelle chirurgicale assermentée de la police des eaux et son action est reconnue à la SOCEA, à Saint-Germain et Montbrison.

Bien évidemment, aussi bien Antoine Chambon que Robert Duclos devaient associer les épouses à tant de constance dans le dévouement à la cause de la collectivité.

Comme l'avait fait M. Poirieux pour l'inauguration de l'école, il appartenait au sous-préfet de clore la cérémonie de remise des médailles.

Evidemment, il souligna l'importance de l'école « qui donne à chaque enfant les connaissances de base pour un pays désireux de jouer un rôle moteur dans l'Europe en marche, au sein d'une société moderne engagée dans une compétition implacable » en concluant : « il n'est jamais trop tôt pour apprendre l'effort ».

Mais aussi le sous-préfet rendit un chaleureux hommage aux médaillés :

« Un élu local est à la totale disposition de la collectivité. Et ce n'est pas une mince affaire que de concilier l'intérêt de la commune et celui des citoyens. Il est légitime que ceux qui se consacrent à la vie de leur commune soient à l'honneur. Mais il est légitime aussi que leur famille soient associées à cet honneur ».

Hommage qui se traduit par des fleurs, pour terminer une bien agréable cérémonie à l'issue de laquelle les assistants participèrent à un large vin d'honneur.

Article paru le 03 octobre 1992 dans le journal Le Progrès lors de la cérémonie de remise de médailles mettant à l'honneur des figures de notre village.



SCANNEZ MOI

avec l'appareil photo de votre
téléphone pour découvrir le site
internet de la mairie

